

## Origine du mot Rauzet

Autrefois, les noms propres étaient orthographiés à « l'inspiration » de celui qui écrivait. Cela dépendait de ce qu'il entendait.

Les premières graphies proviennent du latin.

La plus ancienne connue est « Rauzet » en 1289. Ensuite, il y en a eu beaucoup : Rauzeto, Rauceto (1182) Rausseto, Roussette, Rauzette, Rouset et maintenant Rozet.

Les premières mentions du lieu indiquent :  
« Domus de Rauzet » en 1289, « Villa Rauzeto » en 1312, « la borie de Rouzet » en 1535.

Ernest Nègre, toponymiste, donne comme origine un mot venant du préceltique qui se trouve dans de nombreux fleuves et affluents (le Rozé dans l'Ariège, le Rauze en Haute-Garonne, le Rosé Tarn).

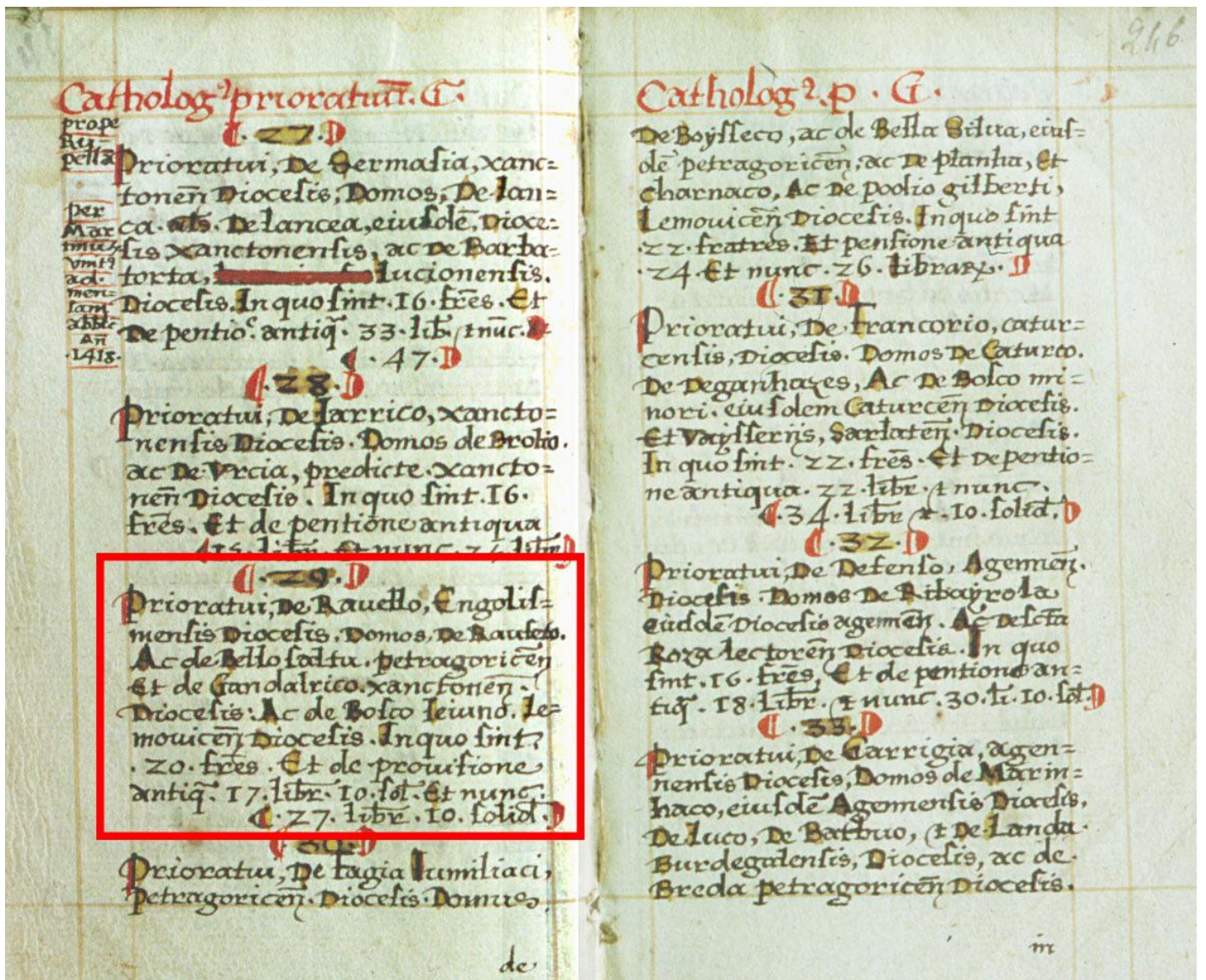
Le ruisseau et les sources du vallon de Rauzet expliqueraient ce toponyme. L'orthographe actuelle est due à l'oreille du rédacteur du cadastre et à l'évolution de la prononciation (Mme Larigauderie).

Dans le Pouillé<sup>1</sup> de l'Archevêché de Bordeaux de 1648, on trouve écrit « Rauzet » dans l'archiprêtré de Gout diocèse de Périgueux en bas de la page 177.  
<http://combiens.fr/docs/Pouille.pdf>

1) (Un **pouillé** est un dénombrement de tous les biens et bénéfices ecclésiastiques situés dans un domaine géographique donné. On peut ainsi avoir le pouillé d'une paroisse, d'une abbaye, d'un doyenné, d'un diocèse, etc.)

Le document ci-après est extrait d'un manuscrit du grand séminaire de Limoges appelé « I sem 82 ». C'est une copie (en latin), de la bulle du pape Jean XXII du 13 novembre 1317 (bullaire n°146), réalisée par le frère Grandmontain Pardoux de la Garde au XVI<sup>e</sup> siècle, dans laquelle les « maisons » ou « celles » Grandmontaines sont énumérées et en particulier « Domos de Rauseto ac de Bello saltu », les maisons de Rauzet et de Beausault. (*Ce document m'a été fourni par Madame Martine Larigauderie-Beijaud*).

Voir aussi dans les « Échos grandmontins » N° 20 de 2010 p. 9 :  
[http://combiens.fr/docs/echos\\_grandmontains/echos\\_grandmontains\\_20\\_2010c.pdf](http://combiens.fr/docs/echos_grandmontains/echos_grandmontains_20_2010c.pdf)



Transcription :

Prioratui de Ravello, Engolismensis diocesis : Domos de Rauseto ac de Bello saltu. Petrogoricensis Et de Gandalrico. xanctonen. diocesis : ac de Bosco Jeuno Lemovicensis diocesis . In quo sint . 20. fratres . Et de provisione antiqua) . 17 . libras . 10 solid. Et nunc : 27 libras, 10 solid

Prieuré de Ravaud, diocèse d'Angoulême, les celles de Rauzet et de Beausault du diocèse de Périgueux et de Gandory du diocèse de Saintes et de Badeix dans le diocèse du Limousin <sup>1</sup>. En ce lieu il y a 20 frères. En ce qui concerne les prévisions l'ancienne pension était : 17 livres 10 sols. Et maintenant : 27 livres, 10 sols <sup>2</sup>

1) - Ravaud est un prieuré dont dépendent les celles de Rauzet, Beausault, Gandory et Badeix.

2) - L'ancienne pension est celle de 1317. Et maintenant, il s'agit de 1334